

Votre bulletin municipal

ODOS

infos

n°4 – Juin 2022



Dans ce numéro

P 2. Les brèves
P 3. Edito
P 4. Le budget 2022
P 6. Le CCAS
P 8. Odos en transition

P 9. Les travaux dans votre quartier
P 9. Tribune
P 10. La sécurité
P 11. Le Conseil Municipal des Jeunes
P 12. Des occasions de se retrouver



Pour joindre la MAIRIE d'ODOS



05 62 45 11 16



accueil@ville-odos.fr

Pour vous informer et nous alerter

RDV sur
notre site
internet

www.ville-odos.fr



Téléchargez notre
application
mobile



Les BREVES



« Samedi, ça te dit ? »

Partager un moment de convivialité en famille ou entre amis en se restaurant sur place, c'est le nouveau rendez-vous proposé au centre-bourg tous les 2èmes samedis de chaque mois de 18h à 23h – place Marguerite de Navarre.

Prochaines éditions : 9 juillet – 13 août – 10 septembre – 8 octobre - 12 novembre – 10 décembre.

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

Portail famille

La Ville d'Odos modernise ses services au public en proposant aux parents d'élèves dès la rentrée de Septembre 2022, un « Portail Famille ».



Le portail famille est une plateforme numérique gratuite mise à la disposition des parents pour faciliter leurs démarches administratives. A partir d'un compte famille, il sera désormais possible de gérer depuis chez soi les inscriptions et les plannings des enfants à la restauration scolaire et aux temps d'accueil périscolaire du matin et du soir.

Possibilité aussi de consulter ses factures, d'effectuer des paiements en ligne, de modifier ses coordonnées personnelles et de communiquer avec le service scolaire par messagerie

Renseignements et contact : viescolaire@ville-odos.fr

Aides pour la réhabilitation de l'assainissement individuel

Une aide est versée par la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées aux particuliers qui souhaitent réhabiliter leur dispositif d'assainissement individuel. 30 installations environ seront concernées pour l'année 2022. Jusqu'à 70% d'aides avec un taux plafonné à 7000 € par installation, sans condition de ressources. Pour plus d'informations : 05 62 44 47 92 ou spanc@agglo-tlp.fr.



Les tarifs du restaurant scolaire changent au 1er septembre



Compte-tenu de la hausse du prix des matières premières alimentaires et des difficultés croissantes d'approvisionnement, notre prestataire pour la restauration scolaire, la Culinair des Pays de l'Adour, annonce une augmentation de 6.54% de ses tarifs à partir de septembre 2022. Le prix du repas facturé par la commune, inchangé depuis 2017, passera de 3,30€ à 3.50€.

Envie de construire à Odos ? C'est possible.



Rue du Béarn – rue de Gascogne : au cœur du bourg dans un environnement architectural typiquement pyrénéen 19 lots à bâtir viabilisés attendent leurs futurs propriétaires. Benoît LAGORCE, responsable des ventes à PROMOLOGIS vous accompagne dans votre projet résidentiel.

Contact 05 61 10 50 43 /b.lagorce@promologis.fr

Avenue de la Pène/Chemin de la Croix de Suatis : à proximité des entreprises de l'avenue de Lourdes

Les maisons Bruno PETIT proposent 10 lots à bâtir viabilisés.

Contact: Richard PASTOR au 05 62 32 91 45.

Prévention santé publique – Nids de chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires construisent leurs nids aux extrémités des branches de pin, formant de grandes boules blanches. Leurs poils très urticants peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées.

Si vous constatez la présence de nids de chenilles sur les arbres de la commune, contactez les services techniques de la mairie : s.techniques@ville-odos.fr

EDITO DE MADAME LA MAIRE



Madame, Monsieur,

Chers Odosséens,

Le 24 mars, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget de la commune. Un budget réaliste compte tenu de la fiscalité locale et de la baisse des dotations de l'Etat. Un budget qui tient compte de l'augmentation des dépenses d'énergie annoncées en fin d'année par le SDE et du retour de l'inflation qui affecte aussi le budget des ménages.

Dans le contexte géopolitique particulier que nous connaissons, plusieurs inconnues demeurent comme la disponibilité des fournitures et la hausse du prix des carburants. Autant que possible, nous maintiendrons notre cap en restant vigilants sur les dépenses de fonctionnement. Nous chercherons tous les co-financements possibles pour limiter notre emprunt et garder toute notre capacité de financement du projet de rénovation de la mairie.

Nous poursuivrons nos actions pour la transition écologique et environnementale, le réchauffement climatique et ses effets sur notre quotidien sont incontestables. Nous devons tous agir par des actes parfois modestes comme le tri des déchets et aussi en changeant nos habitudes de consommation et de transport.

L'été est bien là, le temps des vacances bien mérité pour beaucoup, le temps des loisirs et des réjouissances. Plusieurs manifestations publiques comme le 14 juillet, la fête de l'été ou « Samedi, ça te dit ? » seront, nous le souhaitons, autant d'occasions de vous retrouver.

Sans oublier les activités proposées par le CCQAS et la MJC pour les familles et les seniors.

Ensemble nous faisons d'Odos une ville accueillante et dynamique où il fait bon vivre.

Je vous souhaite un bel été.

Isabelle LOUBRADOU

Le Budget 2021 – 2022

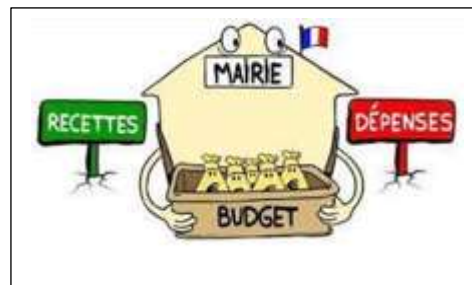
Le compte-administratif du budget 2021

La restitution d'un compte administratif à la population est un élément essentiel de la démocratie et un acte fondamental de la gestion municipale.

Il retrace chaque année l'ensemble des actions qui ont été entreprises et permet de constater la réalisation du budget primitif.

C'est un relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses réalisées pendant l'exercice comptable. Il permet de juger de la bonne gestion de la commune.

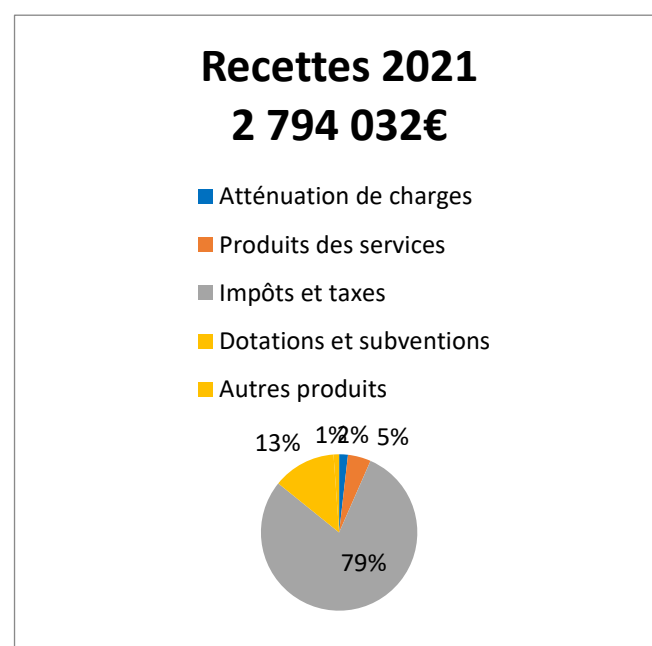
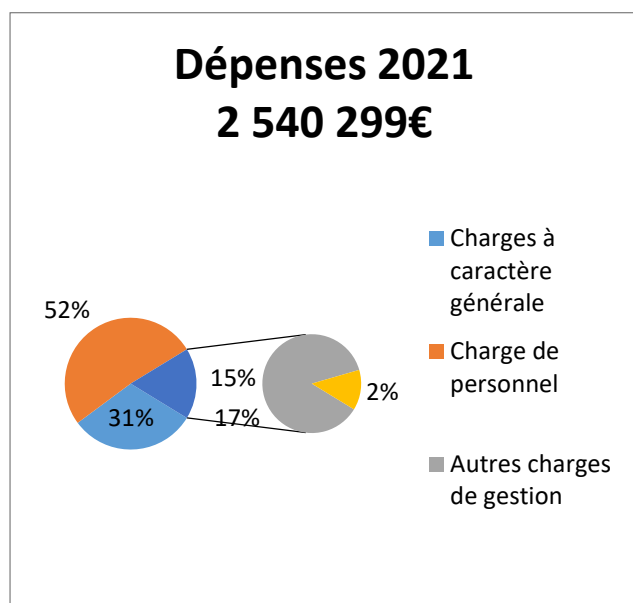
Pour 2021 le compte administratif fait apparaître des recettes excédentaires malgré une baisse constante des dotations de l'Etat et de certains organismes depuis près de dix ans.



Résultat financier de l'exercice

Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

Section de fonctionnement

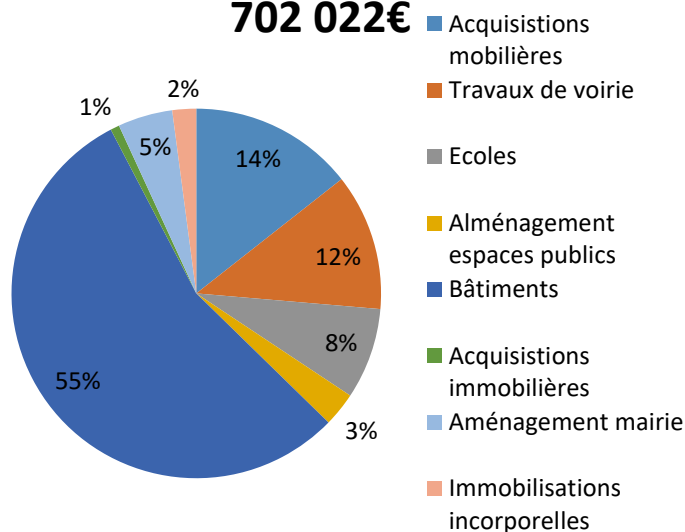


Avec un excédent reporté de 2020, le solde de la section de fonctionnement s'élève à + 653 925€

Section d'investissement

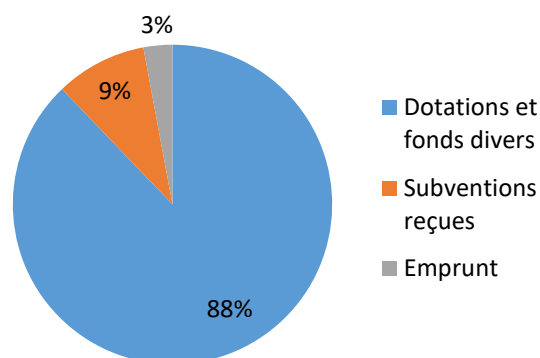
Dépenses 2021

702 022€



Recettes 2021

604 882€



Avec un déficit reporté de 239 016€, le résultat de clôture est de – 336 155€.

Le résultat global des deux sections est de 653 925€ - 336 155€ = 317 770€

L'autofinancement

Il fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. C'est l'excédent de la section de fonctionnement qui le finance. Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir et d'enrichir son patrimoine.

La dette

Pour Odos, le capital dû des emprunts au 31/12/2021 s'élève à 1 907 072€. Il était de 1 921 843€ en 2020. La part de l'épargne affectée à son remboursement est de 56% contre 59% en 2020. L'intérêt de la dette est de 57 000€ et se trouve intégré dans les dépenses de la section de Fonctionnement.

Notre capacité de désendettement reste dynamique.

Le budget 2022

Il est construit sur les mêmes bases que celui de l'an passé malgré la baisse des dotations de l'Etat. Les opérations d'investissement programmées ne seront réalisées qu'à la condition de bénéficier d'aides de l'Etat et des autres collectivités, hormis les travaux à caractère urgent et de mise en sécurité. Les priorités de ce budget sont : les services à la population, la sécurité et la rénovation énergétique.

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2022 : 3 105 504,74 €

- Renforcement des moyens des services scolaires et sécurisation des équipements informatiques
- Participation obligatoire à la protection sociale de nos agents
- Prise en compte de la hausse du prix de l'électricité
- Développement des services du CCAS à destination des odosséens.
- Soutien à l'animation sportive et culturelle

Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2022 : 3 105 504,74 €

- Impôts et taxes : 2 197 600 €
- Dotations et subventions : 359 000 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 352 182,69 €
- Produits des services : 107 600 €
- Autres : 89 122,74 €

Dépenses prévisionnelles d'investissement 2022 : 1 424 770,97 €

Chaque année la commune investit pour moderniser, adapter et augmenter la valeur de son patrimoine. Une part importante est consacrée à la rénovation de nos bâtiments communaux à usage sportif, culturel et scolaire, à l'entretien de l'église et à la première tranche du projet de la mairie et des espaces publics.

Parmi les principales opérations on trouve

- Réfection des toitures de la salle polyvalente et du foyer rural – Travaux de rénovation énergétique sur les équipements sportifs et culturels dont église - Réalisation de sondages et études pour la réhabilitation de la Mairie et des espaces publics - 306 220 €
- Entretien de la voirie – 73 600 €
- Rénovation énergétique des écoles – 117 000 €
- Etude sur la faisabilité d'une restauration scolaire municipale – 5 000 €
- Matériels techniques et divers équipements – 76 400 €
- Lutte contre le risque d'inondations – 70 900 €
- Mise en place d'un dispositif de vidéo-protection – 39 000 €
- Aménagement et mobilité – 35 000 €
- Poursuite de la modernisation des services municipaux par l'acquisition de logiciels et de matériels informatiques – 16 740 €
- Budget participatif – conseil municipal des jeunes – 3 500 €

Pour chaque opération, la commune recherche systématiquement des co-financements afin de limiter le montant de l'emprunt.

Recettes prévisionnelles d'investissement 2022 : 1 424 770,97 €

- Recettes réelles hors opérations : 591 833,92 €
- Participation et subventions : 381 855,09 €
- Virement de la section de fonctionnement : 451 081,96 €

Retrouvez l'intégralité de ce budget sur notre site internet.

Le Centre Communal D'ACTION SOCIALE

Etablissement public communal, le CCAS dispose, pour 2022, d'un budget de 355 600 € dont 89 000 € de subvention communale pour financer ses actions sociales et solidaires. Vous pouvez participer et soutenir son action par un don et bénéficier d'une déduction fiscale de 66% du montant.

Analyse des besoins sociaux



Le CCAS s'est engagé dans une démarche d'analyse des besoins sociaux (ABS) afin de mieux cerner les besoins de sa population dans les dix prochaines années.

Un diagnostic sur la réalité sociale du territoire communal a été réalisé par le cabinet Compas-Tis.

Le CCAS a réuni ses partenaires de l'action sociale en ateliers de réflexion le 31 mai pour partager ce diagnostic.



Données de population



Le vieillissement normal de la population conduit nécessairement à s'interroger sur la perte d'autonomie et sur les adaptations dans la vie quotidienne. Réaménagement de son logement, services à la personne, mobilité, risque d'isolement social, fracture numérique, tels sont les sujets sur lesquels le CCAS va orienter ses actions.

La venue et le maintien des familles dans la commune sont essentiels au maintien de nos écoles à la dynamique économique communale et au renouvellement de la population.

L'accès au logement locatif ou à la propriété est le premier frein à l'arrivée ou au maintien dans la commune. Le risque d'isolement social et éducatif des adolescents est plus important lorsque les deux parents travaillent. La crise du COVID a eu un fort impact sur l'implication des jeunes dans la vie associative et dans leur engagement professionnel. Ils vivent de plus en plus souvent repliés chez eux sur les réseaux sociaux.



Enfin, la mobilité des jeunes est un enjeu important pour s'épanouir dans des activités sociales et culturelles et pour s'insérer professionnellement.

Le relais petite enfance



Le Relais Petite Enfance accueille les enfants de 0 à 6 ans, les parents, les grands parents et les assistantes maternelles tout au long de l'année pour divers renseignements, animations, conférences,... Une éducatrice jeunes enfants est à votre écoute au 05 62 45 16 72.

.....

Le Centre Communal D'ACTION SOCIALE

La parenthèse de l'été arrive. Pour autant le CCAS reste à votre service et à votre écoute.

Le plan canicule

L'été est à nos portes, c'est le moment des vacances mais c'est aussi le moment des jours à risque pour les personnes âgées isolées dès que les températures dépassent le supportable.

Vigilance et solidarité restent essentielles. Si vous êtes dans cette situation faites-vous connaître auprès du CCAS : 05 62 45 07 07 qui vous contactera à chaque épisode de canicule.



Des aides pour les projets des jeunes.



Connaissez-vous les aides du CCAS pour les jeunes étudiants et des demandeurs d'emploi ?

- De 35 € à 115 € pour un voyage scolaire, un stage d'études ou un stage de formation, d'une durée minimale de 2 jours.
- De 60 € à 85 € pour l'aide au financement du BAFA.

Dossier de demande disponible auprès du CCAS.

Sortie estivale

Le 23 juillet à Saint-Jean-de-Luz – Sortie libre ouverte à tous.

Tarif : Adulte : 5.00 € - Moins de 18 ans : 2.50 €

Pour s'informer ou s'inscrire : du mardi 12 juillet au jeudi 21 juillet, sauf le mercredi, uniquement le matin.



Les ateliers du bien vieillir saison 2022 - 2023



Fort du succès de ces dernières années, les ateliers du bien-vieillir sont reconduits pour la saison 2022 – 2023..

Au programme, 5 ateliers pour les 60 ans et +

- Des ateliers physiques adaptés
- Des ateliers entretien physique robustes
- Des ateliers de réflexion, d'échange et de débat d'idées

Nouveautés :

- Des ateliers « Prendre soin de soi » par la gestion des émotions, canaliser le stress.
- Des ateliers « Bien-être et vitalité » : découverte des plantes, du Qi-Gong et du Taichi.

Renseignements et inscription auprès du CCAS d'Odos au 05 62 45 07 07.

Le séjour seniors en Dordogne du 2 au 6 octobre.



Le CCAS d'Odos propose pour la première fois aux Odosséennes et Odosséens seniors ou isolées de 60 ans et plus un séjour en Dordogne au domaine de Pelvezy à Saint Génies du 2 au 6 octobre 2022.

Ce séjour en Dordogne de 5 jours / 4 nuits est réservé aux Odosséens de 60 ans et + à la retraite ou sans activité professionnelle.

Le tarif est de 343 € / personne pour les Odosséens imposables et 193 € / personne pour les Odosséens non imposables, éligibles aux critères de l'ANCV.

Le tarif comprend : le transport, l'hébergement en chambre double, la pension complète, la fourniture de linge de lit et de toilette, le ménage en fin de séjour, les excursions et activités prévues, les animations en soirée, la taxe de séjour et l'assurance annulation.

Date limite d'inscription : lundi 11 juillet 2022.

Renseignements et inscription auprès du CCAS d'Odos au 05 62 45 07 07.

Le repas de fin d'année.

Rendez-vous le samedi 10 décembre 2022 à la salle polyvalente pour le repas de fin d'année animé par « Les frérots de la Pena ».

Réservation et inscription à partir du 15 novembre jusqu'au 2 décembre.



Odos **EN TRANSITION**

Depuis 2017, la municipalité d'Odos met en œuvre des actions pour la transition énergétique et écologique afin de minimiser l'impact carbone de la commune.



Extinction de l'éclairage public

A compter du 1er Juillet 2022, l'éclairage public s'éteindra de minuit à 6h du matin

Chaque année la commune consacre une part importante du budget communal à l'éclairage public. En réduisant l'éclairage public la nuit, c'est 40% de l'électricité consommée qui pourront être économisés tout en préservant notre environnement et en luttant contre les nuisances lumineuses. De nombreuses communes se sont engagées sur cette voie à la satisfaction des habitants.



Des études montrent que l'extinction n'a pas d'incidence sur l'accidentologie routière. Elle conduit même à un ralentissement naturel des véhicules. Les services de police et de gendarmerie n'ont pas constaté d'augmentation du nombre d'agressions et de vols nocturnes.

Eclairage du terrain de foot

Photo Terrain de foot éclairé

Le système d'éclairage du terrain de foot est composé de 4 mats sur lesquels sont fixés 4 projecteurs halogène. La puissance délivrée est de 2000 watt par lampe. Ce dispositif consomme 30 000 KWh à l'année ce qui représente une dépense annuelle d'environ 6 000 € en 2021. Le Syndicat Départemental Energie (SDE) propose d'accompagner la commune dans le remplacement des lampes par des projecteurs Led, avec comme objectif de réaliser 40% d'économie.

Ma commune 100 % compostage.



Le saviez-vous ?

- 1/3 de nos ordures ménagères sont des déchets bio-dégradables
- 40% des apports en déchetterie sont des déchets verts (tonte, branchage, épluchures,...).

Depuis 2021, le SYMAT incite les habitants du territoire à réduire leurs déchets par le tri à la source. Le SYMAT propose aux Odosséens de participer à son nouveau projet « Ma commune 100% compostage ».

Il s'agit d'accompagner les services municipaux et les habitants dans la pratique du compostage de proximité pour diminuer transport en déchetterie et optimiser les déchets verts pour en faire une ressource. Dès cet automne des composteurs collectifs seront installés dans les quartiers. A suivre

Elagage des arbres et broyage des branches (BRF)



Le service des espaces verts s'est engagé dans cette démarche. Chaque fois que possible les végétaux sont broyés sur place et réutilisés comme couvre-sol. Ce sont ainsi plusieurs milliers d'euros qui sont économisés pour le transport de nos déchets verts à Bordères s/Echez.

Restauration scolaire



Améliorer la restauration scolaire et réduire notre empreinte carbone sont deux priorités que s'est fixée la municipalité. Une étude de faisabilité pour la confection de repas dans les cuisines du restaurant scolaire sera réalisée dans les prochaines semaines. Une autre solution est à l'étude avec le collège Victor Hugo qui pourrait nous vendre des repas, à charge pour la commune d'organiser le transport.

Le contrat de prestation avec la culinaire des Pays de l'Adour a été prolongé d'un an pour prendre la décision qui s'imposera à la rentrée scolaire 2023.

Installation d'une nouvelle borne de recharge de véhicules électriques.



Afin de compléter le réseau de recharge publique des véhicules électriques, une nouvelle borne de recharge a été installée rue des Pyrénées, sur le parking du complexe sportif. Cette installation s'est faite dans le cadre du Service Public de recharge de véhicules électriques du Syndicat Départemental de l'Energie des Hautes-Pyrénées (SDE 65). Une convention d'occupation du domaine public a été signée entre le SDE 65 et la commune d'Odos pour une durée de 15 ans. Le SDE 65 assure

l'entretien permanent des bornes de la signalisation correspondante.

Le coût de cette installation est de 12 000 € HT. Elle est financée dans le cadre du projet Advenir par l'Etat, le Département, le SDE 65 avec une participation communale de 2000 €.

Les écoles d'ODOS à la découverte du parcours pédagogique du Galopio.



En collaboration avec le SMAA - Syndicat Mixte Adour Amont - qui gère le bassin écreteur ainsi que le cours d'eau, la municipalité d'ODOS a réalisé et installé une première série de 4 panneaux le long de ce cours d'eau qui traverse le quartier du Bouscarou.

Munies d'un livret intitulé «Top'eau quizz», les 10 classes des écoles ont profité du 7 au 14 juin, d'une activité de découverte du Galopio et du bassin écreteur de crue avec monsieur PINEAU agent du SMAA, concepteur de cette sortie pédagogique.

Les travaux **DANS VOTRE QUARTIER**

Travaux réalisés en Régie

Chaque année nos services techniques réalisent différents travaux sur nos bâtiments et la voirie.



Accès PMR



Réseau d'assainissement du club house



Ecoulement des eaux de pluie du chemin d'accès

Coût total des travaux :

Sécurisation de la chaussée rue du Pic du Midi

Coût des travaux : 489,87 € TTC



Local poubelle de la salle polyvalente

Coût des travaux : 1481,13 € TTC



Ilots de sécurité rue des Pyrénées et avenue de La Pène

Coût des travaux : 3251.34 € TTC



Travaux réalisés par des entreprises extérieures

Le contexte géopolitique de ce début d'année a entraîné une augmentation importante des coûts des matériaux et matières premières. L'entreprise titulaire du marché de travaux voirie a informé de plus être en mesure de fournir les prestations aux prix inscrits au contrat de marché public. Nous sommes en discussion pour la poursuite de l'exécution de ce marché dans le respect des dispositions du code des marchés publics.

Plusieurs opérations sont toujours en attente d'exécution – rue de l'Arbizon, rue du Pic du Midi, impasses des Zinnias et des Glaieuls.

Impasse des Hortensias – Entreprise LAPEDAGNE.

Coût des travaux : 2931 TTC



La TRIBUNE

Notre commune sort enfin, à petits pas de la crise Covid (bien que celui-ci rôde encore) et la vie reprend son cours, les animations se succèdent.

Vous pouvez nous rencontrer lors des différentes manifestations afin de nous exprimer vos attentes. Nous nous sommes engagés pour le bien de notre village et y mettons toute notre ardeur pour que nous y vivions le plus agréablement possible.

Vous pouvez nous contacter par mail : parole.dopposition@gmail.com

La SECURITE

Bassin écrêteur



Depuis le 01/01/2019, la gestion du barrage écrêteur de crues du Galopio est assurée par le Syndicat Mixte Adour Amont en collaboration avec la commune.

Cet ouvrage de protection contre les crues fait l'objet d'une attention et d'un entretien réguliers comme la réglementation l'exige.

Depuis 2019, des études sont réalisées afin de s'assurer du bon état de protection de l'ouvrage contre les inondations et pour optimiser le dispositif d'alerte en cas de crues.

Pour montrer la nécessité de cet ouvrage, la commune recherche des photos d'inondations du Bouscarou avant la construction du barrage en 2000. Si vous avez dans vos archives personnelles des photos de cette période, merci de prendre contact avec le service urbanisme : urbanisme@ville-odos.fr ou au 05 62 45 11 16.



Vidéo-protection



La commune a commandé à la DDSP – Direction Départementale de la Sécurité Publique – des Hautes-Pyrénées un diagnostic de viédoprotection. Les problèmes soulevés sont les suivants : actes de malveillance, vols, cambriolages, dégradations de biens publics, dépôts sauvages de déchets.

Bien que la commune connaisse un niveau de délinquance globalement faible, les signalements d'incivilités et de nuisances progressent. Avec ce programme la commune poursuit un objectif de dissuasion. Nous voulons améliorer

le sentiment de sécurité des citoyens en réduisant les actes d'incivilité, de vandalisme, de vols, de cambriolages... Le second objectif est d'améliorer la protection des bâtiments et installations publiques les plus fréquentés.

5 zones prioritaires ont été identifiées lors du diagnostic : le cimetière qui fait l'objet de vols récurrents, le parc du Galopio signalé comme lieu de nuisances sonores ou de dépôts de déchets, les lieux habituels de dépôts sauvages d'ordures, le centre-bourg autour de la mairie et de l'agence postale communale, le complexe sportif et la salle polyvalente.

Une demande de subvention a été faite à la Préfecture pour le financement des installations.

Plan pluriannuel signalétique



La sécurité des déplacements qu'ils soient par véhicule, piéton ou à vélo suppose un entretien régulier de la sécurité routière et notamment du marquage au sol (passage piétons, lignes routières,...). Afin d'améliorer la signalétique sur l'ensemble de la commune, la commission des travaux a travaillé sur une programmation pluriannuelle d'entretien de la signalétique horizontale. La commune a été découpée en 4 zones. Le principe est que chaque année, en fonction de nos capacités financières, une zone soit repeinte. Il sera possible de prioriser

le type de marquage. Ces travaux de sécurité sont financés par le produit des amendes de police collecté par l'Etat et redistribué aux communes par la Préfecture via le CD 65.

NB. La signalétique s'efface plus rapidement qu'avant du fait de la composition des peintures qui interdisent l'utilisation de produits nocifs.



Le Conseil Municipal **DES JEUNES D'ODOS**



Installé en février 2022, cette instance est un lieu d'éducation à la citoyenneté, où les jeunes peuvent donner leur avis sur de sujets qui concernent leur vie à Odos.

Il est composé de 12 membres élus au sein des classes de CM1 et CM2. Leur mandat est de deux ans jusqu'à fin décembre 2023.

Cette page d'expression est la leur.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, c'est quoi ?

Le CMJ est une façon de nous impliquer, nous les jeunes, dans l'amélioration de la vie Odosséenne.

Avec l'aide des élus et de la MJC nous nous réunissons pour parler, réfléchir et réaliser nos projets. Dans deux ans à la fin de notre mandat d'autres élèves de CM1 et CM2 de l'école d'Odos prendront la relève.

NOTRE LOGO



Pour être mieux identifiés nous avons choisi un logo que nous utiliserons pour la communication de toutes nos actions. Il représente à la fois la République, la nature, le CMJ et le château d'Odos. Ce choix a été fait à l'unanimité des conseillers municipaux des jeunes. Nous utiliserons à présent ce nouveau logo pour toutes les communications et actions que nous réaliserons.

NOS PREMIERS PROJETS

BANC DE L'AMITIE



Un banc de l'amitié permet à des enfants ou des adultes qui se sentent seuls de rencontrer de nouvelles personnes. Le principe est simple : la personne qui se sent seule va s'asseoir sur un de ses bancs et attend qu'une autre personne la rejoigne sur le banc pour parler.

4 bancs seront installés à la rentrée de septembre : école du bourg, jardin du Plech, parc du Galopio et MJC.

Les bancs sont fabriqués par l'association Recup'Actions et seront peints par les jeunes du CMJ.

BOITE A IDÉES

En tant que jeunes citoyens d'Odos vous avez peut-être des idées ou des projets à nous soumettre. Ces boîtes à idées seront là pour les recueillir. Un bulletin sera mis à votre disposition sur le site internet ou à l'accueil de la mairie. Il suffira de le remplir et de le déposer dans une des 4 boîtes installées sur la commune : devant l'accueil de la mairie, au parc du Galopio, au jardin du Plech et à la MJC.



JOURNÉE CITOYENNE



En collaboration avec le SYMAT – Syndicat Mixte de collecte des déchets - nous allons organiser une « Journée citoyenne » en septembre. Cette journée aura pour but de ramasser des déchets sur l'ensemble de la commune et de s'informer sur leur traitement.

COLLECTE DE VÊTEMENTS jusqu'au 30 juin 2022.

“Donner , c’est être solidaire, c’est offrir une seconde vie à vos vêtements , c’est préserver l'environnement et c’est un pas de plus vers une économie circulaire durable.”

Nous avons placé des cartons aux endroits suivants :

- à la pharmacie d'Odos
- à l'école du Bourg
- à la maternelle du Bouscarou
- à la poste (APC)
- à la MJC.



Vous pourrez y déposer des vêtements, des chaussures et des accessoires.

Nous voulons organiser deux collectes par an pour aider la Croix Rouge Française et à Emmaüs Solidarité

Des occasions **DE SE RETROUVER**

RETOUR sur la FETE LOCALE 2022



Après deux années de privation, les jeunes et moins jeunes étaient ravis de se retrouver pour notre Fête de la St Georges fin avril.

Tout a commencé par la sérénade des conscrits le week-end précédent... Conscrits qui se sont voulu exemplaires les trois jours de Fête...

Les festivités ont démarré le vendredi soir par le repas organisé cette année par le club de tennis et le club de Foot. La bonne ambiance et les pas de danse ont rassemblé



toutes les générations.

Samedi en début d'après-midi, une cinquantaine d'équipes se sont affrontées amicalement lors du tournoi de Pétanque organisé par VIP 65. S'en est suivi une démonstration de quilles de 9 au son endiablé des Bandas pendant l'apéro Tapas.. Les jeunes ont dansé jusque tard dans la nuit, tout à leur joie de retrouver leur DJ préféré de « La Luna »



Dimanche : Dépôt de gerbe au monument aux Morts en présence des conscrits



suivi du vin d'honneur offert par la municipalité aux Odosséens. Aux alentours de 16h, tandis que les enfants profitaient pleinement de la fête foraine, les adultes en nombre se retrouvaient devant le spectacle offert par les sympathiques Forces Basques toujours aussi appréciées et sympathiques.

Comme tous les ans les Odosséens ont retrouvé le traditionnel apéro-tapas du dimanche soir.



A 22h30 pour clôturer les Fêtes de la ST Georges 2022, la foule s'est massée pour admirer le Feu d'artifice tenu en réserve depuis deux ans !

Feu d'artifice extraordinaire exécuté par l'association « Les Amis du Lys de Pâques » qui a ébloui toute la foule de mille étoiles. Encore merci à Mr SOUCAZE et son équipe que nous avons bien sûr déjà réservée pour 2023.



AGENDA DES MANIFESTATIONS du 1/07 au 31/12/2022

- 01 juillet Gala annuel de la GR
- 09 juillet « Samedi, ça te dit ? »
- 14 juillet Fête Nationale : Commémoration - Apéritif – Animation
- 23 juillet Sortie estivale à Saint-Jean-de-Luz
- 13 Aout « Samedi, ça te dit ? »
- 27 et 28 Aout Fête d'été : Repas champêtre et animations - Course de caisses à savon
- 30 Septembre Accueil des nouveaux arrivants
- 10 septembre « Samedi, ça te dit ? »
- Du 2 au 6 octobre Vacances séniors en Dordogne
- 8 octobre « Samedi, ça te dit ? »
- 16 Octobre CAMINADE
- 22 Octobre Octobre Rose
- 12 novembre « Samedi, ça te dit ? »
- 11 Novembre Commémoration de l'Armistice
- 1er Décembre Illumination de Noël – Fête des lumières
- 3 Décembre TELETHON 2022
- 9 décembre « Samedi, ça te dit ? »
- 10 Décembre Repas de fin d'année
- 17 Décembre Noel des Enfants de la commune

Retrouvez toutes les dates des événements et des manifestations de nos associations et de la MJC, sur le site internet et l'application Néocity.